



Ozoir-la-Ferrière, le 27 mars 2018

Marcel François BOUTHÉMY
Directeur Général ECST
Ludovic JEANTET
Professeur d'E.P.S.
Responsable ECST Shooting Club

Aux Parents des élèves de 6ème

CIRCULAIRE N°2017-18-127

Chers Parents, Chers Elèves,

L'atelier Tir Sportif reprendra à partir du lundi 9 avril de 12h40 à 13h25 au Campus Ouest pour 10 séances.

Le coût de l'inscription aux 10 séances est de 10€, règlement à effectuer par chèque à l'ordre de l'AGEC Sainte Thérèse.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir le coupon réponse ci-dessous, il est à remettre à Mr JEANTET.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Chers Parents, l'assurance de notre dévouement.

Marcel François BOUTHÉMY
Directeur Général ECST

Ludovic JEANTET
Professeur d'EPS

✂-----
COUPON RÉPONSE A REMETTRE à Mr JEANTET AVANT le 5 avril 2018
Accompagné du règlement

CIRCULAIRE N°2017-18-127 : Ateliers Tir Sportif – 6^{ème}

Mme, M. _____, parent(s) de _____
en classe de _____

Autorise mon enfant à participer à l'atelier Tir Sportif le lundi de 12h40 à 13h25.

Date :

Signature(s)

